



UPR- République Tchèque
22 octobre 2012

Intervention de M. Amine CHAÏBI, Conseiller

Le Royaume du Maroc félicite la République Tchèque pour les progrès qu'elle a accomplis en matière des droits de l'homme.

A cet égard, nous notons avec satisfaction l'accroissement de la réactivité du système pénal tchèque grâce à l'adoption d'une stratégie de lutte contre l'extrémisme qui est révisée annuellement. Nous aimerions avoir un complément d'informations sur les mesures destinées à lutter contre l'extrémisme sur Internet.

Concernant les mesures destinées à lutter contre la discrimination et protéger les droits des minorités ethniques, en particulier les roms, il est permis de relever un dispositif institutionnel important regroupant le Conseil gouvernemental pour les minorités nationales, l'Agence pour l'insertion sociale, le Commissaire des droits de l'homme du Gouvernement et l'Ombudsman, nous souhaiterions avoir des précisions quant à l'interaction et à la coordination qui existe entre ces différents organes.

Nous saluons l'intention de la République Tchèque de ratifier la Convention sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la future création du conseil judiciaire suprême pour renforcer l'indépendance de la justice. A cet égard, quelles autres mesures la République Tchèque envisage-t-elle de prendre pour harmoniser sa législation nationale avec les traités internationaux?

L'Ombudsman est l'institution qui se rapproche le plus d'une institution de protection des droits de l'homme. Toutefois, cet organe ne peut intervenir directement auprès des autorités administratives et annuler et modifier leurs décisions. Est-ce que le champ de compétence de l'Ombudsman compte également la médiation pour les enfants ?

Nous relevons que la République Tchèque a fixé des objectifs ambitieux en matière d'intégration dans le système d'enseignement. Un plan d'action a été élaboré. Nous souhaiterions connaître l'évaluation par les autorités du secteur de l'enseignement de la mise en œuvre de ce plan et dans quelle mesure les objectifs fixés seraient atteints.

En dernier lieu, nous aimerions avoir des précisions sur les efforts entrepris par la République Tchèque pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les différents niveaux de l'enseignement.